

## SUR L'IMPLICATION DE LA LUSS DANS LES GROUPES DE TRAVAIL, TASKFORCE... LIÉS AU COVID-19

Fabrizio Cantelli  
20 mai 2020

Depuis les premiers jours de la pandémie COVID-19, la LUSS est en contact avec les associations de patients et cherche à sensibiliser les fonctionnaires fédéraux (INAMI, SPF Santé...) et régionaux, les députés, les membres de Cabinet Ministériel. Sans oublier notre rencontre (6 avril 2020) avec la Ministre fédérale de la santé, Maggie De Block (VLD).

La LUSS prend part à des lieux de concertation par visio-conférence. Il n'est pas simple de faire entendre la voix des patients, mais ce sont des opportunités pour réaffirmer que le vécu des patients chroniques compte, que la continuité et la sécurité des soins est primordiale, que le respect des droits fondamentaux, que l'accessibilité à des soins de qualité pour tous sont les priorités pour la LUSS.

- ⇒ Plus largement, la LUSS souhaite faire la lumière sur les taskforce « masques », « éthique », « tracking »... Qui en fait partie ? Quel rôle ? A suivre. La LUSS continuera à se battre pour les patients.

### **La LUSS et VPP participent à une *taskforce* sur une sensibilisation du public autour des « soins essentiels » au niveau fédéral**

---

#### **Composition**

- Université de Gand (Lieven Annemans) Président NL
- LUSS (Fabrizio Cantelli) FR
- VPP (Ilse Weeghmans) NL
- Service fédéral médiation droits du patient/SPF Santé publique (Marie-Noëlle Verhaegen)
- Mutualités Chrétiennes (Jean Hermesse) FR
- Société Scientifique de Médecine Générale (Thomas Orban) FR
- ABSYM (syndicat de médecins, Philippe Devos) FR
- Médecine spécialisée (Donald Claeys) NL
- Association Pharmaceutique Belge (Lieven Zwaenepoel) NL
- Domus Medica – médecine générale en Flandre NL
- ZNA (Jan Stroobants) – groupe hospitalier Anvers NL
- Médecine Générale en Flandre (Reinier Hueting) NL
- INAMI
- SPF Santé publique

## Position défendue par la LUS

- Besoin urgent de matériel de protection pour les professionnels et les patients chroniques/fragiles
- Besoin d'une communication claire et d'une approche plus participative

## Travail

Une réunion a eu lieu et un document de travail a été finalisé et transmis à Erika Vlieghe (Service des maladies infectieuses, hôpital Université Anvers).

## Rôle

- Réfléchir à des actions pour les patients qui ne vont pas chez le médecin pour traiter leurs plaintes et aux conditions à réunir pour pouvoir organiser ces actions
- **conseiller le GEES** (Groupe d'experts en charge de *l'exit strategy*), présidée par Erika Vlieghe (Service des maladies infectieuses, hôpital Université Anvers).

Ce groupe GEES se compose de 10 experts :

- Erika Vlieghe (présidente, Service des maladies infectieuses, hôpital Université Anvers)
- Marc Van Ranst (virologue, KUL),
- Marius Gilbert (épidémiologie, ULB),
- Emmanuel André (microbiologie clinique, KUL),
- Pierre Wunsch (gouverneur Banque nationale de Belgique),
- Mathias Dewatripont (économiste ULB),
- Johnny Thijs (administrateur Electrabel et président d'entreprise),
- Inge Bernaerts (juriste),
- Niel Hens (biostatisticien, université Anvers et Hasselt),
- Céline Niewenhuis (Fédération des services sociaux).

Ce groupe conseille la Première ministre, Sophie Wilmès (MR), sur la stratégie du déconfinement.

## **La LUSS a participé à une concertation avec le Cabinet de la Ministre wallonne Christie Morreale (PS) sur une circulaire organisant les visites aux résidents dans les maisons de repos en Wallonie**

---

### Composition

- Cabinet de la Ministre Christie Morreale (Jessica Marchal, Pierre-Yves Lambotte)
- Agents de l'AVIQ
- LUSS (Fabrizio Cantelli et Sophie Guisen)
- Université de Liège (Stéphane Adam)
- Organisations syndicales (CGSLB, CSC, CGSP)
- UNESSA (Chantal Castermans) – UNion En Soins de Santé – Fédération Wallonne en soins de santé
- FEMARBEL (Vincent Frédéricq) – Fédération des maisons de repos privées
- Union des villes et communes de Wallonie (Jean-Marc Rombeaux)

- Fédération des Médecins-coordonateurs des maisons de repos (Dr Jean-François Moreau)

## Travail

Une réunion a eu lieu pour finaliser le texte et plusieurs recommandations ont été transmises par la LUSS.

## Position défendue par la LUSS

- Conditionner la reprise des visites à l'avis préalable des conseils de résidents, prendre en compte le vécu du résident et impliquer les conseils de résidents
- Organiser un GT sur la culture participative
- **Partir du choix du résident**

## Rôle

Faire des recommandations concernant cette circulaire auprès de la Ministre wallonne Christie Morreale (PS), dans un contexte sensible qui fait suite à l'annonce par la Première Ministre des visites dans les maisons de repos.

**La LUSS et la VPP ont été invitées à soumettre par écrit leurs recommandations sur la rédaction d'un texte légal spécifiant les modalités de visite dans les maisons de repos bruxelloises, à la demande de Be.Hive pour le Cabinet du Ministre bruxellois Alain Maron (Ecolo)**

## Composition

---

- Be-Hive (Chaire interuniversitaire francophone en soins de première ligne – Thérèse Van Durme, Emily Verté, Jean Macq)
- LUSS (Sophie Guisen, Sophie Willems)
- VPP (Ilse Weeghmans)
- BHAK (Brusselse Huisartsenkring)
- CPAS de Bruxelles
- CHU UCL Namur (Marie de Saint-Hubert)
- CHR Citadelle
- LBSM (Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale- Sylvie Veyt)
- GIBBIS (Gezondheidsinstellingen Brussel Bruxelles Institutions de Santé - Christian Dejaer)
- Universités : KULeuven, UAntwerpen, UCLouvain, ULiège
- InforHomes (Amandine Kodeck)
- Huis Voor Gezondheid (Réseau bruxellois de prestataires de soins – Annick Dermine)
- Zorgnet- Icuuro Asbl (Réseau flamand d'organisation de soins)
- PAQS Asbl (Plateforme pour l'Amélioration continue de la Qualité des soins et de la Sécurité des patients)
- ULiège (Stéphane Adam)
- Union des villes et communes de Wallonie (Jean-Marc Rombeaux)
- Fédération des Médecins-coordonateurs des maisons de repos (Jean-François Moreau)
- Alzheimer Belgique (Marie Bourcy)
- Kbs-Frb (Fondation Roi Baudouin – Bénédicte Gombault)

## Travail

### Participer à l'élaboration d'une note de propositions concrètes de bonnes pratiques dans le cadre du confinement à l'attention des directions des MRPA/MRS bruxelloises.

---

- a) Interventions permettant d'améliorer la communication entre les résidents
- b) Interventions permettant d'améliorer la communication entre les résidents et leurs proches
- c) Autres interventions pour améliorer la santé mentale des résidents
- d) Effets du confinement sur le report des soins des résidents pendant le confinement

### Position défendue par la LUSS

---

#### a) Et b) Communication

- Généraliser les contacts vidéo réguliers entre les résidents et leur famille
- Disposer d'une personne de référence au sein de l'institution si le(a) résident(e) n'est pas en mesure de communiquer. Permettre aux proches d'être informés de l'état de santé physique, psychique des personnes en maison de repos de manière régulière.
- Prévoir des moyens de communication, des mesures exceptionnelles si les résidents sont dans un état de santé critique afin de permettre aux proches d'être présents lorsque la situation s'aggrave
- Communiquer par rapport au testing dans les institutions pour rassurer le personnel et ainsi améliorer les conditions psychologiques de travail des équipes et par conséquent, le vécu des résidents.

#### c) Soutien santé mentale

- Questionner les besoins des résidents, (en suscitant des comités de résidents en petits groupes)
- Renforcer les équipes d'encadrement et particulièrement de personnel de réactivation par du personnel qui sera consacré spécifiquement au soutien psychologique des résidents.
- Intégrer des rituels de Deuil des résidents décédés confirmant aux autres résidents la considération de l'institution pour la personne décédée.
- Améliorer le sentiment de bien-être en assurant des soins de beauté (coiffure, maquillage, soins des ongles) pour maintenir l'estime de soi indispensable à la santé psychique,
- Soigner la communication à l'attention des habitants par rapport aux interventions de militaires dans les bâtiments (ex : opérations de désinfection en tenues militaires impressionnantes)

#### d) Continuité des soins

- Encourager la reprise des visites par les médecins traitants
- Organiser des activités à l'extérieur (jardin, terrasse, balcon) : en veillant au maintien des distances de sécurité. L'impact des activités extérieures est important sur la santé mentale et pour l'apport de vitamines D.
- Garantir les exercices de kiné individuels pour maintenir les capacités de la marche et éviter la dégradation physique irréversible
- Prévenir les abus en termes d'augmentation des prix de prise en charge en transports non-urgents (ex : surfacturation 250€ pour désinfection du véhicule)

- ➔ Garantir la continuité des soins annexes et leur qualité pour les patients atteints de maladies chroniques (ex: soins kiné - soin pédicure pour les personnes diabétiques)

**La LUSS et la VPP ont pris part à la rédaction de l'avis de la **Commission fédérale « droits du patient »** sur le déconfinement.**

---

Position défendue : garantir la continuité et la sécurité des soins pour les patients grâce à des conditions matérielles (masques, dépistage...), importance du consentement des patients, renforcer les services de médiation,

- ⇒ Le document est accessible [ici](#).

*Ce document n'est pas exhaustif et va encore évoluer*

**LUSS asbl**  
Avenue S. Vrithoff, 123  
5000 Namur

✉ [luss@luss.be](mailto:luss@luss.be)  
☎ 081.74.44.28

**Antenne Liège**  
Rue de la Station, 48  
4032 Chênée

✉ [luss.liege@luss.be](mailto:luss.liege@luss.be)  
☎ 04.247.30.57

**Antenne Bruxelles**  
Rue Victor Oudart, 7  
1030 Schaerbeek

✉ [luss.bruxelles@luss.be](mailto:luss.bruxelles@luss.be)  
☎ 02.734.13.30

Avec le soutien de

